

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

NOM COMMERCIAL: Stratifiés (micro-ondes) ULTRALAM® 2000

CLASSIFICATION HMIS: S 1 I 1 R 0

DATE D'ÉMISSION: 19 février 2018

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE: Rogers Corporation
 100 South Roosevelt Avenue
 Chandler, AZ 85226
 Téléphone: 001-480-961-1385
 Télécopieur: 001-480-961-4533
 Courriel: msdsinfo@rogerscorporation.com

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE: NE

ÉTIQUETAGE EXIGÉ: NE

EFFETS DE SUREXPOSITION: La manutention normale ne devrait en produire aucun. Cependant, l'usage peut créer de la poussière. Le traitement du matériau à des températures supérieures à la température de décomposition peut dégager des vapeurs toxiques.

INHALATION: La poussière peut irriter les voies respiratoires. L'exposition aux vapeurs de cuivre ou aux produits de décomposition du PTFE peut causer des symptômes de Fièvre des Fondeurs ou de Fièvre des Polymères. Elle est caractérisée par des symptômes de grippe (fièvre, frissons, douleurs musculaires) qui durent 24 heures environ.

CONTACT AVEC LES YEUX: La poussière peut provoquer une irritation. Rincer les yeux avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux si nécessaire.

CONTACT AVEC LA PEAU: La poussière peut provoquer une irritation. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

INGESTION: Aucun n'est connu.

CHRONIQUE: La fibre de verre à filament : Groupe 3 du CIRC (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Cette substance est produite sous forme d'un "article" selon la définition contenue dans 20 CFR 1910.1200 et dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006, et est donc exempte des exigences de la Norme de Communication des Dangers et de REACH. Comme cette substance ne libère aucun produit chimique dangereux et n'entraînera pas l'exposition à un tel produit dans les conditions normales d'utilisation, aucune Fiche Technique sur la Sécurité des Substances n'est exigée.

<u>Nom Chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>%</u>	<u>PEL¹ OSHA</u>	<u>TLV¹ ACGIH</u>
Fibre de Verre	65997-17-3	<30	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	5 mg/m ³ (Inhalable)
Cuivre	7440-50-8	Varie	1 mg/m ³	1 mg/m ³

Aluminium	7429-90-5	Varie	5 mg/m ³ (Resp.)	1 mg/m ³ (Resp.)
-----------	-----------	-------	--------------------------------	--------------------------------

¹ PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible

4. PREMIERS SOINS

INHALATION:	Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Ne pas frotter les yeux. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LA PEAU:	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et rincer la partie avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
INGESTION:	S.O.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR:	NE °C (°F)	Limites d'Inflammabilité: LEL – S.O.		UEL – S.O.
TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION:	NE °C (°F)			
MOYENS D'EXTINCTION:	X	Brouillard d'eau	X	Mousse
	X	Poudre chimique	X	Autre -
MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:	La décomposition lors d'un incendie peut produire des fumées toxiques. La fumée des fluorocarbones devrait être évitée. Il existe une possibilité de fluorure d'hydrogène dans les situations de feu extrême. Les pompiers devraient être munis d'appareils respiratoires autonomes et de tenues de feu.			
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:	Le fluorure d'hydrogène et les oléfines fluorocarbonées peuvent être dégagés au-dessus de 230 °C.			

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES:	Aucune n'est requise.
PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:	Aucune n'est requise.
MÉTHODES DE NETTOYAGE:	Balayer ou ramasser à la pelle pour mettre dans un récipient adéquat en vue de l'élimination. Éviter de produire des poussières nuisibles.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION:	Porter l'équipement de protection adéquat, voir la Section 8.
STOCKAGE:	Garder le récipient dans un lieu frais et bien ventilé.

8. MOYENS TECHNIQUES DE CONTRÔLE/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Nom Chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>%</u>	<u>PEL¹ OSHA</u>	<u>TLV¹ ACGIH</u>
Fibre de Verre	65997-17-3	<30	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	5 mg/m ³ (Inhalable)
Cuivre	7440-50-8	Varie	1 mg/m ³	1 mg/m ³
Aluminium	7429-90-5	Varie	5 mg/m ³ (Resp.)	1 mg/m ³ (Resp.)

¹ PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible

PROTECTION RESPIRATOIRE: Aucune n'est requise dans des conditions normales. Si le matériau est chauffé et si des odeurs sont perceptibles et/ou irritantes, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH. Une personne qualifiée devrait évaluer chaque situation.

VENTILATION
LOCALE:

Obligatoire si vous traitez du matériel à des températures atteignant 450 °F ou si la poussière est un problème.

GÉNÉRALE:
PROTECTION INDIVIDUELLE
MAINS:

YEUX:

PEAU:
AUTRE:

Recommandée pour toutes les opérations industrielles.

Utiliser des gants si nécessaire afin d'éviter une irritation mécanique et un contact inutile avec la peau.
Des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux sont recommandées dans toutes les opérations industrielles.
Aucune n'est requise.
Ne pas fumer dans les zones où le matériau est usiné ou des quantités excessives de poussières sont créées. Il faut se laver à fond avant de manger ou de fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Tissu en fibre de verre tissé revêtu d'une feuille de cuivre, aluminium ou laiton
ODEUR:	S.O.
ÉTAT PHYSIQUE:	Solide
POINT D'ÉBULLITION:	S.O. °C (°F)
POINT DE FUSION:	NE °C (°F)
POINT DE CONGÉLATION:	S.O. °C (°F)
POINT D'ÉCLAIR:	NE °C (°F)
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Insoluble
DENSITÉ DE VAPEUR:	S.O.
PRESSION DE VAPEUR:	S.O.
POIDS SPÉCIFIQUE:	NE (Eau = 1)
COEFFICIENT DE PARTAGE:	S.O.
TAUX D'ÉVAPORATION:	S.O.
DENSITÉ RELATIVE:	S.O.
VISCOSITÉ:	S.O.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	S.O. °C (°F)
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:	S.O. °C (°F)
PH:	S.O.
INFLAMMABILITÉ:	S.O.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABLE: INSTABLE:
CONDITIONS À ÉVITER: Températures supérieures à 450 °F.
MATÉRIAUX À ÉVITER: Sodium métallique
POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Peut se produire Ne se produit pas
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION: CO, CO₂, oxydes d'azote, HCN et traces de composés de carboné incomplètement brûlés

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

STATUT CARCINOGENÈNE: La fibre de verre à filament : Groupe 3 du CIRC (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ: S.O.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/ CHIMIQUES QUI AFFECTENT L'ÉLIMINATION: Aucune

DONNÉES DE TOXICITÉ S.O.

ENVIRONNEMENTALE:

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'état, provinciaux et locaux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU: Pas Réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT ONU: Pas Réglementé

CLASSE DE DANGER (ES): Pas Réglementé

GROUPE D'EMBALLAGE: Pas Réglementé

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: NE

15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

RÉGLÈMENTS INTERNATIONAUX:

Canada (DSL/NDSL): Classé.

Australie (ACIS): NE

Corée (KECI): NE

Japon (ENCS, MITI): NE

Chine (IECSC): Article – exempté.

Directive de l'UE 2011/65/EC (RoHS): Ne contient aucune des substances ajoutées intentionnellement faisant l'objet de la directive RoHS.

TSCA (Toxic Substances Control Act): Tous les ingrédients sont classés ou exemptés par TSCA.

CERCLA (Comprehensive Emergency Response, Compensation, and Liability Act): S.O.

SARA TITLE III (Superfund Amendments and Reauthorization Act): S.O.

CATÉGORIES DE DANGERS 311/312: Aucune

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont soumis à l'obligation de déclaration conformément à la Section 313 de la loi *Emergency Planning and Community Right-To-Know Act* de 1986 et 40 CFR 372:

N° CAS
7440-50-8

NOM CHIMIQUE
Cuivre

POURCENTAGE EN POIDS
Dépend du revêtement

16. AUTRES DONNÉES

S.O. = Sans objet

NE = Non Établi

NC = Non Classé

Date de Préparation: 29/06/2015

FICHER: 99048-Ultralam 2000 PSIS-02192018

PRÉPARÉ PAR: Michal Werbecki

RÉVISÉ PAR: Direction EHS

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SONT BASÉES SUR DES DONNÉES RÉPUTÉES EXACTES. CÉPENDANT, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE N'EST ACCORDÉE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNÉES OU LES RÉSULTATS QUI POURRAIENT ÊTRE OBTENUS DE L'UTILISATION DE CES DONNÉES.

ROGERS CORPORATION N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUTES BLESSURES OU DOMMAGES MATÉRIELS QUI POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS PAR LE PRODUIT AUX ACHETEURS, UTILISATEURS OU TIERS. LESDITS ACHETEURS OU UTILISATEURS ASSUMENT TOUS LES RISQUES ASSOCIÉS À L'UTILISATION DU PRODUIT.